N°88 AVRIL 2004

Allauch
ACTUALITÉS

La fête des voisins du 25 mai : **convivialité et fraternité** dans votre quartier

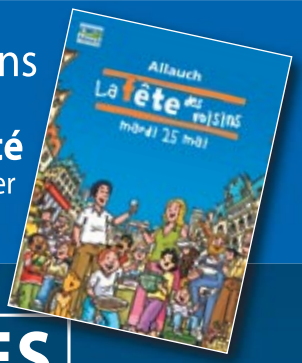

le civisme **de chacun** participe à notre **qualité de vie**

Sécurité P.10

Artisanat P.22

à la **découverte** de nos artistes

Logement P.12

"**les santonniers**" : des logements pour les **familles modestes**

CENTRES AERES

pour les petits Allaudiens

rien que du bonheur !

toute l'année

Roland POVINELLI réélu dès le 1er tour avec **56%** des voix

Elections-p3

la **baisse** relative des **impôts** se poursuit

Budget 2004-p5

Retrouvez tous les jours l'actualité de votre Commune sur **http://www.allauch.com**

Les Allaudiens savent que Roland POVINELLI est un homme passionné. Passionné par sa commune, chacun peut le constater quotidiennement par le travail qu'il a réalisé depuis bientôt 30 ans à Allauch. Mais peu de ses administrés connaissent son amour pour la poésie et son talent d'écriture. Un soir de décembre 2003, il a réuni ses deux passions dans un poème.

Nous aurions souhaité vous l'offrir plus tôt. Malheureusement, les contraintes législatives engendrées par la campagne électorale ne nous l'ont pas permis. Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir le texte de Roland POVINELLI, le Maire-Poète...

La Rédaction

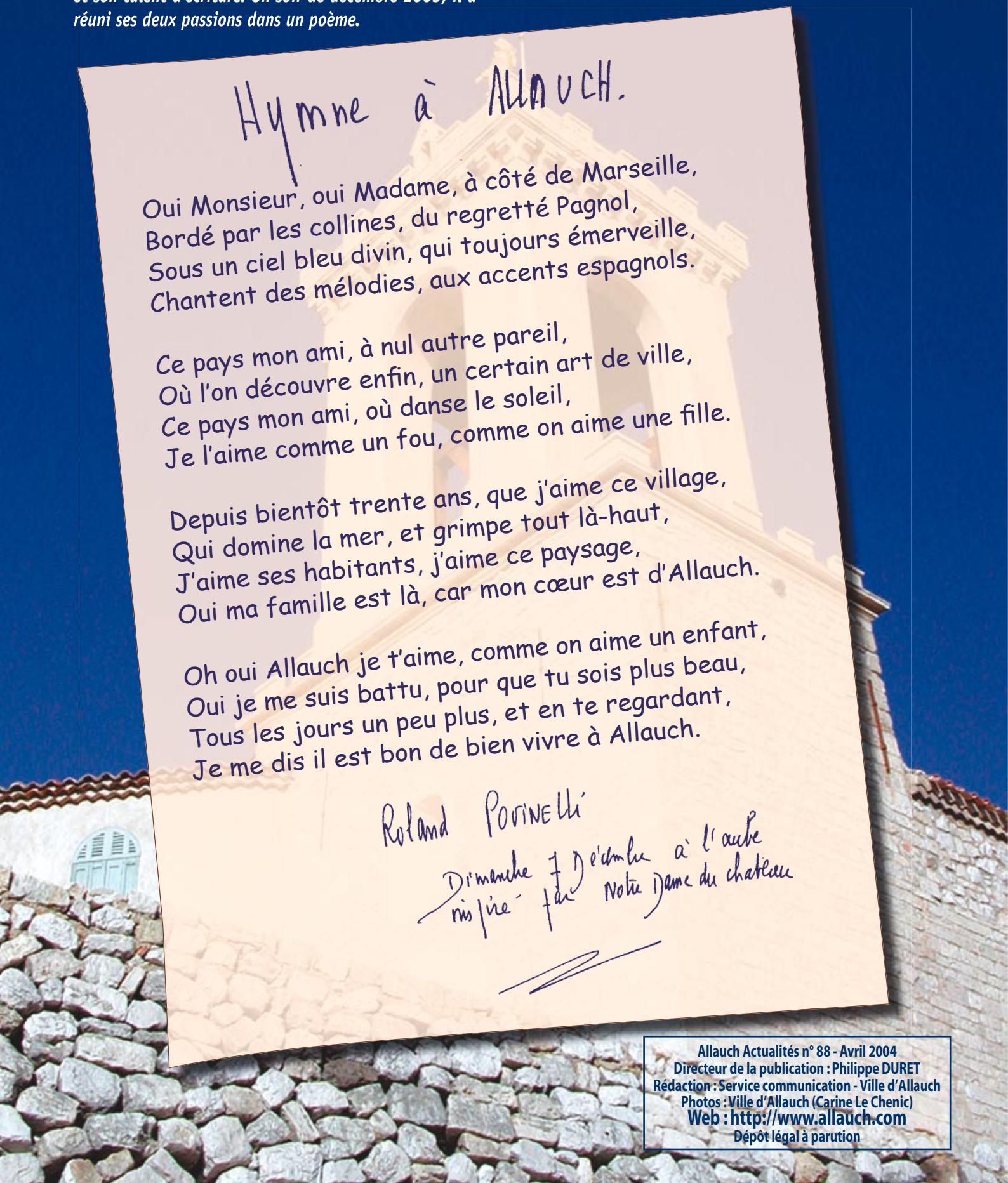

Hymne à Allauch.

Oui Monsieur, oui Madame, à côté de Marseille,
Bordé par les collines, du regretté Pagnol,
Sous un ciel bleu divin, qui toujours émerveille,
Chantent des mélodies, aux accents espagnols.

Ce pays mon ami, à nul autre pareil,
Où l'on découvre enfin, un certain art de ville,
Ce pays mon ami, où danse le soleil,
Je l'aime comme un fou, comme on aime une fille.

Depuis bientôt trente ans, que j'aime ce village,
Qui domine la mer, et grimpe tout là-haut,
J'aime ses habitants, j'aime ce paysage,
Oui ma famille est là, car mon cœur est d'Allauch.

Oh oui Allauch je t'aime, comme on aime un enfant,
Oui je me suis battu, pour que tu sois plus beau,
Tous les jours un peu plus, et en te regardant,
Je me dis il est bon de bien vivre à Allauch.

Roland Povinelli

Dimanche 7 décembre à l'aube
inspiré par Notre Dame du château

Allauch Actualités n° 88 - Avril 2004
Directeur de la publication : Philippe DURET
Rédaction : Service communication - Ville d'Allauch
Photos : Ville d'Allauch (Carine Le Chenic)
Web : http://www.allauch.com
Dépôt légal à parution

Roland POVINELLI réélu dès le 1er tour

Le 21 mars dernier avait lieu le 1er tour de l'élection cantonale.
Avec **8 607 voix,**
Roland POVINELLI, candidat à sa propre succession au poste de Conseiller Général, a obtenu près de **56% des suffrages** et a donc été réélu dès le 1er tour de scrutin.

Résultats du Canton

- Inscrits 24 170
- Votants 15 898
- Exprimés 15 377

	voix	%
R. POVINELLI	8607	55,97%
J. GONZALEZ	2791	18,15%
R. HONNORAT	2415	15,70%
G. VIALLON	1151	7,49%
C. RODINSON	413	2,69%

Résultats des communes

Allauch

- Inscrits 15 763
- Votants 10 686
- Exprimés 10 363

Plan-de-Cuques

- Inscrits 8 407
- Votants 5 212
- Exprimés 5 014

Candidats	Allauch voix	Allauch %	Plan-de-Cuques voix	Plan-de-Cuques %
R. POVINELLI	6 331	61,09	2 276	45,39
J. GONZALEZ	1 662	16,04	1 129	22,52
R. HONNORAT	1 273	12,28	1 142	22,78
G. VIALLON	828	7,99	323	6,44
C. RODINSON	269	2,60	144	2,87

Roland Povinelli : "merci à tous"

A l'annonce des résultats, Roland POVINELLI a tenu à remercier en ces termes, les 8 607 électeurs qui lui avaient fait une nouvelle fois confiance : *"Je tiens à vous remercier du fond du cœur. Ce n'est pas une victoire personnelle, c'est la victoire de tous les Allaudiens et de tous les Plan-de-Cuquois".*

2 conditions
pour être élu au 1er Tour

Roland POVINELLI est l'un des deux Conseillers Généraux à avoir réussi "l'exploit" d'être réélu au 1er tour. En effet, pour être élu dès le 21 mars, il fallait remplir deux conditions. La première était d'obtenir 50% des suffrages exprimés. Et la seconde était que ces 50% des voix recueillies représentent 25% des inscrits. Le taux de participation de près de 66% a permis à Roland POVINELLI de réunir ces 2 conditions.

Un résultat qui marque l'attachement à l'action du Conseiller Général

Ce vote marque l'attachement d'une grande partie de la population du Canton à l'action que Roland POVINELLI mène depuis 12 ans en tant que Conseiller Général, et depuis plus longtemps en tant que Maire d'Allauch. Il s'est battu contre les projets qui pouvaient défigurer le canton, les deux autoroutes (S08 et B55) notamment.

Petit lexique des expressions électorales :

- **Les Inscrits :** *les personnes inscrites sur la liste électorale et qui peuvent ainsi voter.*
- **Les Votants :** *les personnes qui ont voté, soit en se déplaçant, soit par l'intermédiaire d'une procuration.*
- **Les exprimés :** *il s'agit des suffrages qui se sont portés sur l'un des candidats. Sont exclus les votes blancs et nuls.*
- **Taux de participation :** *le nombre de votants rapporté au nombre des inscrits.*

Il a aussi tout fait pour que nos communes conservent leur qualité de vie : refus de devenir de simples quartiers de Marseille, développement d'équipements culturels, sportifs, sociaux…, aides aux associations, solidarité cantonale…

Le résultat du scrutin du 21 mars est un encouragement à poursuivre son action dans la même direction. N'en doutons pas, Roland POVINELLI sera, au sein de l'Assemblée Départementale, un farouche défenseur des intérêts des Allaudiens et Plan-de-Cuquois.

Ses nouvelles attributions au sein du département

Pour son 3ème mandat de Conseiller Général, Roland POVINELLI a renoncé à son poste de Vice-Président du Conseil Général, délégué à la Jeunesse. En effet, il souhaite concentrer et multiplier ses efforts et son énergie pour le Canton d'Allauch/Plan-de-Cuques, afin d'améliorer le quotidien de ses habitants.
Pour autant, il a demandé et obtenu de Jean-Noël GUERINI, Président du Conseil Général, la création d'une nouvelle délégation, unique en France au niveau des Départements, **la protection et la défense des animaux**. En effet, attaché depuis toujours à la défense des animaux, il pourra ainsi proposer, concevoir, animer et suivre la mise en œuvre de nombreuses actions visant à protéger et défendre nos amis les bêtes.

Prochaine élection :

Les élections européennes le 13 juin 2004.
Bureaux de vote ouverts de 8h00 à 22h00.

Le vote est un droit, il est aussi un devoir. Les enjeux démocratiques sont importants, faites entendre votre voix.
La France est notre pays, l'Europe est notre avenir.

Le 13 juin, votez.

Budget 2004

baisse relative des impôts

et poursuite de l'action municipale

L'avenir d'une commune se dessine lors du vote de budget. En effet, l'action et les priorités municipales s'affirment à travers les choix budgétaires qui sont faits.

Vincent COULOMB

Adjoint au Maire
délégué aux finances

"Cette année encore nous avons fait le choix de stabiliser les taux d'imposition tout en conservant une qualité du service public municipal. Nous avons aussi décidé de limiter le recours à l'emprunt et de maintenir l'effort d'équipement de la commune. Cette politique fiscale est possible grâce à une optimisation des choix budgétaires. Il ne s'agit pas de moins dépenser mais de mieux dépenser".

Ce défi a pu être réalisé grâce à une optimisation des choix budgétaires. Il ne s'agit pas de moins dépenser mais de mieux dépenser. L'un des exemples le plus explicite est l'éclairage public qui, comme peu d'Allaudiens le savent, est payé par la commune. Le nouveau marché public va permettre de développer des points lumineux et d'améliorer ceux qui existent, tout en réalisant des économies d'énergie grâce à une gestion optimisée du réseau. Ce qui se fait avec l'éclairage public est possible dans tous les domaines, garder un même niveau de dépense tout en améliorant la qualité du service public communal.

Une stabilité des taux qui équivaut à une **baisse relative des impôts**

Cette année encore, les taux d'imposition restent inchangés. Cette stabilité des taux, souhaitée par Roland POVINELLI, équivaut à une baisse relative des impôts pour les Allaudiens. En effet, la fixation des taux d'imposition n'a pas cette année encore tenu compte de l'augmentation de prix et du désengagement de l'Etat : Dotation Globale de Fonctionnement en constante baisse, emplois aidés comme les emplois-jeunes par exemple non pris en charge par le gouvernement. **Cette stabilité des taux d'imposition correspond donc en réalité à une baisse de 2 à 3% des impôts locaux**.

Cette année, le Conseil Municipal s'est lancé un quadruple défi :

- ***continuer à assurer un service public de qualité à la population***
- ***stabilité des taux d'imposition (Taxe d'Habitation : 19,71 et Taxe Foncière : 33,24)***
- ***maintenir l'effort d'équipement de la commune***
- ***et limiter le recours à l'emprunt.***

Pour vous permettre de mieux comprendre le budget d'Allauch, nous vous le présentons en deux parties : les recettes et les dépenses. Vous constatez ainsi que vos impôts ne représentent que 38% des ressources de la ville et que les priorités municipales apparaissent clairement à travers les dépenses.

▶▶▶

Recettes : le désengagement de l'Etat se poursuit

Cette année encore, les recettes de la commune se caractérisent par un désengagement de l'Etat. En effet, la Dotation Globale de Fonctionnement continue à diminuer et le gouvernement renonce à sa participation sur les emplois aidés tels que les emplois jeunes. Par ailleurs, le Conseil Général reste un partenaire privilégié pour le financement des équipements de la commune. Grâce à la stabilité des taux d'imposition sur les impôts locaux, la part relative des recettes provenant des administrés est en baisse. Une gestion optimisée permet de baisser les impôts tout en offrant à l'ensemble des administrés de nombreux services de qualité.

96 100€

Autres Subventions

La réalisation de certains projets permet d'obtenir des subventions autres que celles du Conseil Général. Par exemple, la Direction Régionale des Affaires Culturelles peut participer au financement d'un projet à caractère culturel ou qui vise à protéger notre patrimoine.

1 700 000€

Cessions foncières

Cette année, la vente des matériaux Pascal (route des 4 saisons) et d'une partie de la propriété de Carlevan, vont permettre la réalisation d'un centre de remise en forme et d'une Maison de Retraite et, de fait, la création d'emplois.

1 000 000 €

Emprunt : limiter son utilisation

La municipalité a choisi de limiter le recours à l'emprunt et ainsi poursuivre sa politique de désendettement. Allauch continuera à rester dans la moyenne basse des communes de la même importance.

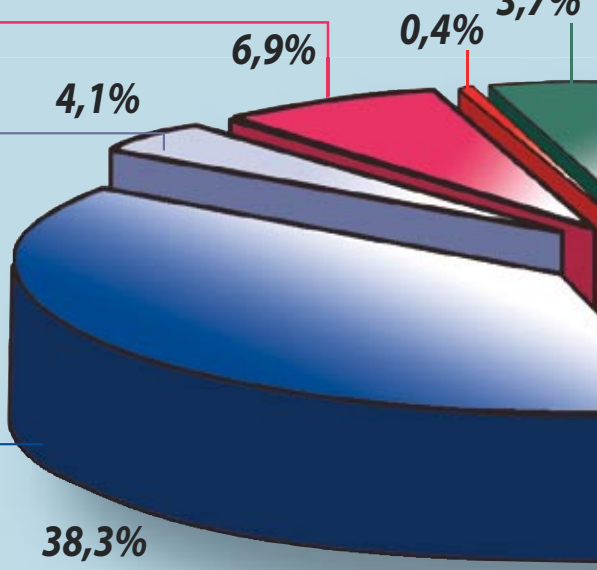

9 450 494€

Impôts Locaux : une baisse relative

Les impôts locaux sont composés de la Taxe d'Habitation, de la Taxe Foncière et de la Taxe sur le Foncier non Bâti. Le Conseil Municipal n'a pas augmenté les taux qui s'appliquent sur la base définie par l'État. En ne tenant pas compte de l'augmentation des prix, ni du désengagement financier de l'État, la municipalité a une nouvelle fois baissé la part relative des impôts locaux.

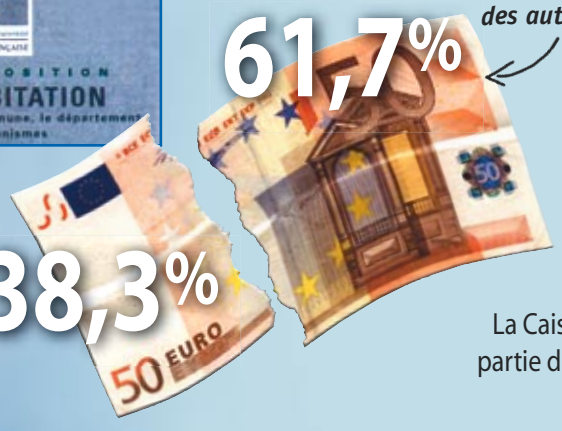

87 000€

Locations

La commune est propriétaire de biens immobiliers qu'elle loue.

487 075€

Participation de la Caisse d'Allocations Familiales

La Caisse d'Allocations Familiales participe au financement d'une partie de l'action municipale dans le domaine de la petite enfance.

912 676€

Autres impôts et taxes

Il s'agit des taxes payées principalement par E.D.F. pour les pylônes électriques installés sur le territoire communal et qui sont source de nuisances, ainsi que les droits de mutation perçus lors de transactions immobilières.

1 332 635€

Participation des Usagers : maintien des prix

Pour bénéficier de certains services proposés aux administrés par la commune (piscine, centres aérés, maisons de quartier…), une participation financière est demandée aux usagers. La municipalité a décidé, pour 2004, de ne pas augmenter ses tarifs. Il convient de souligner que cette participation ne couvre qu'une part minime du coût réel du service offert.

6 029 647€

Recettes de l'Etat : une participation en baisse

Le désengagement financier de l'Etat continue : la Dotation Globale de Fonctionnement est en baisse et certaines aides pour l'Emploi sont supprimées. Parallèlement, le transfert de charges de l'Etat, mais sans l'intégralité des recettes s'y rapportant, vers les collectivités locales se poursuit….

220 400€

Autres et divers

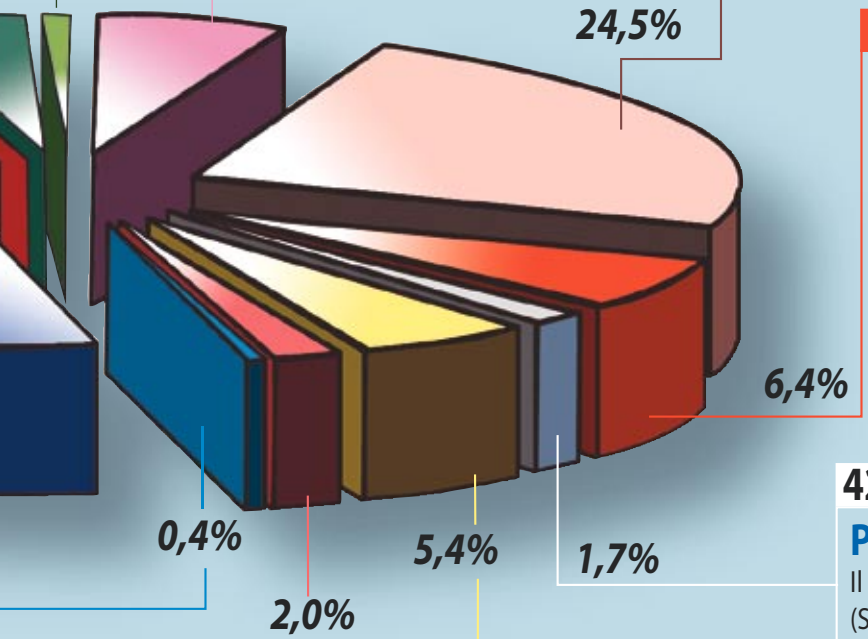

1 569 943€

Recettes de la Communauté Urbaine

Les recettes de la Communauté Urbaine proviennent de la Taxe Professionnelle d'Allauch, désormais encaissée directement par l'intercommunalité. De cette recette est déduit le coût des compétences exercées maintenant par les services communautaires : voirie, collecte des ordures ménagères, transports… La différence est reversée à la commune. Exceptionnellement, cette année cette recette sera augmentée par une participation de la Communauté Urbaine pour l'aménagement du Théâtre de Nature.

424 336€

Produits Exceptionnels

Il s'agit de recettes perçues par la Société des Eaux de Marseille (S.E.M.) pour le compte de la commune pour la réalisation de travaux. Cette compétence étant depuis le 1er janvier 2001 transférée de plein droit à la Communauté Urbaine, la S.E.M. a du reverser à la Mairie les sommes perçues et non utilisées à l'amélioration des réseaux.

1 339 551€

Subventions du Conseil Général : un partenaire privilégié

Depuis de nombreuses années, les subventions du Conseil Général permettent de réaliser des équipements et des travaux sans augmenter les impôts. Cette année, le Département participera au financement des classes pour l'école du Logis-Neuf, le Théâtre de Nature ou encore l'Eclairage Public.

▶▶▶

Dépenses : les jeunes restent une priorité

Collecter des impôts mais pour quoi faire ?

Le diagramme ci-dessous va vous permettre de trouver une réponse à cette question que de nombreux contribuables se posent. Nous vous présentons donc la répartition des dépenses en grands domaines d'intervention. Chacun d'eux comprend aussi bien les dépenses de fonctionnement que l'investissement. Et les dépenses à caractère général ont été intégrées à l'intérieur de chaque domaine.

1 061 315€

Cimetières : les aménagements des Claous sont pour partie terminés

En 2003, d'importants investissements avaient permis de réaliser des travaux d'aménagement au cimetière des Claous. Ces derniers étant terminés, la part relative de ce service dans le budget communal est donc en baisse.

1 989 076€

Social : le C.C.A.S. est l'outil de la politique sociale municipale

En donnant des moyens importants au Centre Communal d'Action Sociale, la municipalité souhaite apporter son soutien aux Allaudiens de tous âges rencontrant des difficultés.

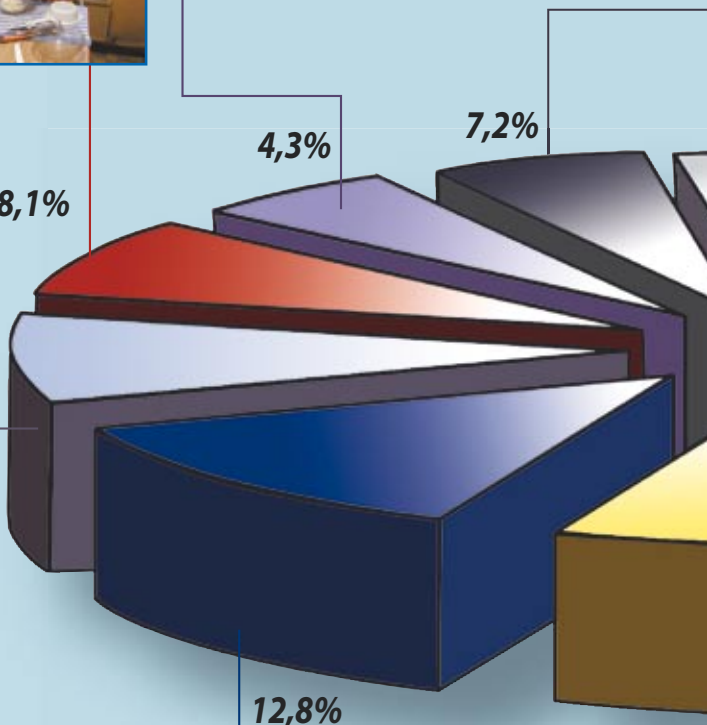

2 193 222€

Petite enfance : une nouvelle crèche à l'étude

L'année dernière, une part du budget consacré à la petite enfance avait permis d'acquérir un terrain à la Pounche pour la réalisation d'une crèche. L'année 2004 sera consacrée à la phase d'étude de cet équipement, ce qui explique la légère baisse apparente des crédits dévolus à ce service.

3 160 623€

Culture et Tourisme : une vocation qui s'affirme

Allauch a naturellement une vocation culturelle et touristique. Pour la faire vivre, la municipalité se donne les moyens budgétaires correspondant à ses ambitions. Ainsi, les Allaudiens continueront à bénéficier de spectacles de qualité, l'aide à l'accueil des artisans d'art se poursuivra, la Maison du Tourisme mènera à bien sa mission…

1 767 981€

Sécurité : préserver la tranquillité des Allaudiens

La qualité de vie, c'est aussi vivre tranquille à Allauch. C'est la raison pour laquelle, l'action de la municipalité dans ce domaine, nous permet d'avoir le taux de délinquance le plus bas du département. Pour continuer cette politique volontariste, souhaitée par les Allaudiens, il faut y mettre les moyens budgétaires nécessaires.

Total des recettes et dépenses 2004 :

24 649 858€

619 382€

Logements : poursuivre l'effort

La municipalité fait un effort particulier pour permettre la création sur la commune de logements accessibles aux familles les plus modestes et aux jeunes. La résidence "Les Santonniers" au Logis-Neuf en est l'exemple le plus significatif. D'autres projets sont actuellement à l'étude pour répondre à cette légitime demande. La municipalité poursuivra son effort dans ce domaine.

7 036 233€

L'Éducation reste une priorité municipale

La municipalité a, depuis de nombreuses années, investi des sommes importantes pour l'éducation des jeunes Allaudiens. La construction et l'entretien des écoles primaires sont les seules obligations légales que doit assurer la commune (la construction des écoles maternelles et la cantine ne font pas partie des services que doivent assurer les communes). Le reste des services en direction des parents et des enfants (garderie du matin et du soir, transport gratuit, internet…) est la marque de la volonté municipale d'agir pour que la qualité de vie soit présente dès le plus jeune âge.

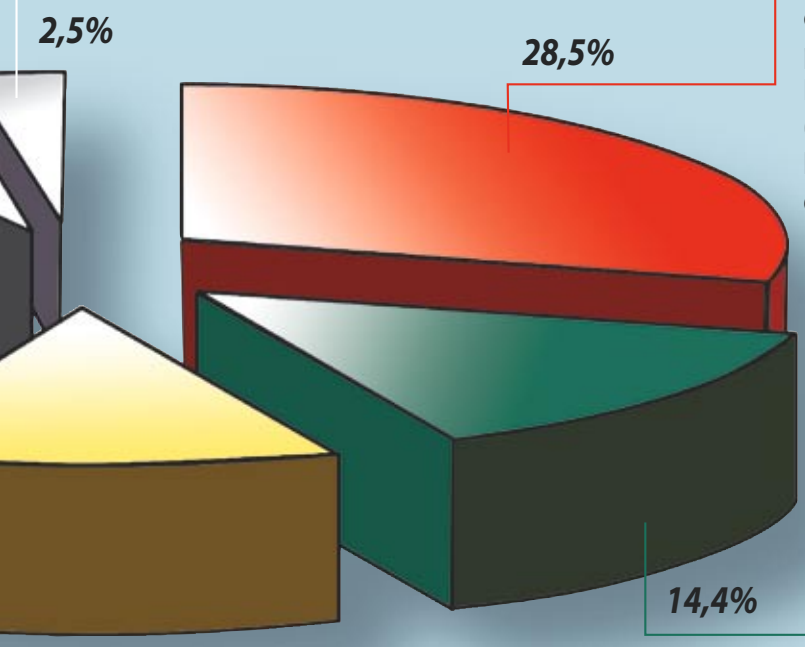

3 548 115€

Environnement : conserver notre cadre de vie exceptionnel

Allauch a su préserver son environnement (coupures vertes, collines protégées…). Le choix de cette politique de protection du cadre de vie a un double coût : renoncement à une partie de la taxe professionnelle en provenance des entreprises et investissement dans des moyens de protection.

3 273 911€

Sport et jeunesse : participer à la qualité de vie

Être bien dans sa ville, c'est aussi pouvoir y pratiquer des activités sportives dans de bonnes conditions et que les jeunes de la commune trouvent des activités correspondant à leurs attentes. Pour mener cette politique, la municipalité consacre une part conséquente du budget à la création et à l'entretien d'équipements sportifs, et à la mise en place d'activités jeunesse : sport été, stages sportifs…

sécurité : faites preuve de civisme

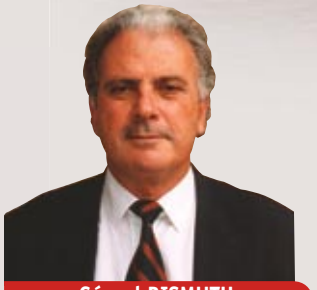

Gérard BISMUTH

Adjoint au Maire
délégué à l'Administration Générale
et à la Sécurité

"La municipalité fait des efforts importants pour conserver le taux de délinquance le plus bas du département. L'action efficace de la Police Municipale et de la Police Nationale permet d'obtenir ce résultat. Pour autant, il est nécessaire que chaque adminsitré fasse preuve de civisme dans sa vie quotidienne en respectant les régles de la vie en société. Nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous".

Allauch a le **taux de délinquance le plus bas** du département des Bouches-du-Rhône. Ce résultat a pu être obtenu grâce à **l'efficacité des services de l'État** (gendarmerie et depuis le 1er septembre 2003, la Police Nationale) et de la Police Municipale. Pour conserver ce bon niveau, il est important que chaque citoyen fasse preuve de civisme. Rappelons les compétences de la Police Municipale avant d'illustrer ces propos par deux exemples significatifs.

Police Municipale : un véritable **service de proximité**

La mission des agents de Police Municipale est d'exécuter, sous l'autorité du Maire, des tâches de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Ils peuvent aussi relever les infractions au Code de la Route.
Concrètement, ils assurent de nombreuses missions de proximité en partenariat et en complémentarité avec la Police Nationale : surveillance générale (lotissements, bâtiments publics, voies publiques et massifs forestiers…), enquêtes administratives, ordre public... Depuis 1999, la loi leur donne des compétences pour effectuer des contrôles de vitesse et verbaliser certains contrevenants au Code de la Route.
La Police Municipale est aussi un service de proximité. Elle intervient dans des problèmes de voisinage, elle assure le bon déroulement des foires et des marchés…

Déposer plainte est un acte civique

Des reproches sont parfois adressés à la Police Nationale ou à la Police Municipale face à la difficulté de mettre fin aux agissements de petits délinquants qui ternissent la qualité de vie dans notre commune. Pour autant, l'action conjuguée de ces deux services permet, bien plus qu'on ne le suppose, d'interpeller des auteurs d'actes de délinquance, après une identification du plaignant. Malheureusement, les victimes de ces actes ne souhaitent pas toujours déposer plainte contre ces petits voyous. Par une telle attitude, ils risquent de mettre fin aux poursuites judiciaires. En effet, le Procureur de la République peut, face à des actes de délinquance mineure, classer l'affaire.

Les conséquences sont double. Tout d'abord, les agents de police se découragent et sont déçus de constater que leur action n'a pas été suivie d'une sanction. Et ensuite, le délinquant a un sentiment d'impunité face à ses actes malveillants, ouvrant la porte à la récidive. Et le renforçant parfois même dans son statut de délinquant.

Il est donc essentiel que chaque victime se responsabilise et aille jusqu'au bout de sa démarche en portant plainte. Il y va de la crédibilité de nos polices et de l'intérêt général de l'ensemble de nos concitoyens.
En effet, un jeune délinquant condamné a moins tendance à recommencer.
Face à un acte de délinquance, pensez aussi aux éventuelles futures victimes, n'hésitez pas à porter plainte.

Conseils **Municipaux**

Demande d'un véhicule 4x4
au Conseil Général pour le C.C.F.F.

Par son efficacité tout au long de l'année, le Comité Communal Feux de Forêts contribue à la protection de nos collines et de notre environnement. Pour soutenir leur mission de surveillance et d'alerte des incendies, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône met à leur disposition des 4x4, équipés d'une citerne et d'un kit motopompe hydraulique.
Le Conseil Municipal a donc sollicité auprès du Département l'obtention, à titre gratuit, d'un véhicule de patrouille et de son équipement.

La Pounche :
amélioration de la circulation et du stationnement

L'étroitesse des routes, la présence d'équipements publics (école, hôpital, services municipaux…) et l'existence de nombreuses habitations rendent la circulation et le stationnement difficiles dans le quartier de la Pounche. La commune a donc décidé d'acquérir des terrains pour créer un parking et pour élargir et aménager un carrefour. La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie étant une compétence de la Communauté Urbaine, la commune lui a demandée de racheter une partie d'une propriété communale pour réaliser les aménagements prévus.

Sécurité : maintien des permanences d'aide
aux victimes et de l'aide juridique

Dans le cadre du Contrat Local de Sécurité, signé entre l'Etat et les communes d'Allauch et de Plan-de-Cuques, de nombreuses actions ont déjà été mises en place. Parmi elles, des permanences de l'association d'Aide aux Victimes d'Actes de Délinquance (A.V.A.D.) et du Conseil Départemental de l'Aide Juridique des Bouches-du-Rhône (C.D.A.J.).
Les permanences de l'A.V.A.D. et du C.D.A.J ayant donné une entière satisfaction, le Conseil Municipal a décidé de prolonger cette collaboration. Les Allaudiens victimes d'actes de délinquance pourront rencontrer gratuitement et anonymement des professionnels spécialisés. Par ailleurs, les administrés qui souhaitent consulter gratuitement et en toute confidentialité des professionnels du droit pourront venir aux permanences du C.D.A.J, une fois par mois.

Renseignements auprès du C.C.A.S – 14, rue des Moulins
Tél. : 04 91 07 06 45

Travaux d'amélioration
de la forêt communale

La forêt communale s'étend sur une superficie de 1 584 hectares. En sa qualité d'entrepreneur, l'Office National des Forêts effectue des travaux d'investissement et d'entretien nécessaires à la conservation et à la protection de notre patrimoine forestier. Le programme 2004 prévoit des travaux d'amélioration générale des dessertes de boisement, la mise aux normes d'une piste Défense Forêts Contre les Incendies (DFCI), le dépressage de Pins d'Alep… Ce sont plus de 21 000 euros (137 750 francs) qui seront investis pour la forêt communale. 50% de cette somme seront subventionnés par le Conseil Général.

Ecole :
une convention pour suppléer le désengagement de l'Etat

Dans le cadre des Emplois Jeune, des Contrats Emploi Solidarité (C.E.S.) ou des Contrats Emploi Consolidé (C.E.C.), la commune avait recruté des Agents de Vie Scolaire. Leur but était de faciliter l'intégration des enfants en difficulté. L'Etat s'étant désengagé de ce type de contrat qu'il finançait jusqu'alors, et la commune souhaitant poursuivre cette action, le Conseil Municipal a décidé de passer une convention avec l'association les "Pupilles de l'Enseignement Public". Les enfants en difficulté pourront continuer à bénéficier de l'aide qui leur est nécessaire.

Cimetière des Claous :
lancement de la 2ème phase de la 4ème tranche

La première phase de la 4ème tranche du cimetière des Claous a été réalisée durant l'année 2003. La 2ème phase des travaux, prévue à l'entrée sur le versant sud, est d'une surface de 3 645 m2. Le programme prévoit la création de 42 caveaux 6 places et de 20 caveaux 1 place, de 126 cases enfeus, d'un ossuaire, un colombarium de 54 alvéoles cinéraires et d'un jardin du souvenir. Un traitement paysager de cet espace fait partie intégrante du projet avec la réalisation d'une place centrale et de 2 placettes. La signalétique n'a pas non plus été oubliée. Cette phase permettra une revalorisation de l'entrée de ce site. Les élus ont donc lancé la procédure d'Appel d'Offres.

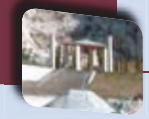

des grands **travaux** pour **améliorer** le quotidien

La qualité de vie
à Allauch passe par un urbanisme
qui privilégie les petits ensembles où chacun peut s'épanouir
dans un environnement agréable, **avec des équipements à proximité du domicile pour favoriser la convivialité, la solidarité et le bien-être.**

Ainsi, de nouveaux logements seront bientôt habités au centre du **Logis Neuf**. **Le groupe scolaire** va voir ses classes préfabriquées détruites au profit de construction "en dur". Enfin, **le Théâtre de Nature** aura ses abords aménagés pour mettre en valeur ce site unique.

Le Théâtre de **Nature** mis en valeur

La qualité de vie passe également par un environnement privilégié pour assister aux spectacles, dans un cadre agréable.
La deuxième phase de travaux du Théâtre de Nature a commencé après le retrait de la patinoire en janvier dernier. Cette opération consiste à aménager les espaces environnant le théâtre, l'esplanade, le parking et les jardins, ainsi que la mise en lumière du site. Elle s'attache également à améliorer les conditions d'accueil des représentants du spectacle et du public.
Une billetterie de 30 m² sera construite à l'entrée du site, à proximité d'une zone parking de 2000 m² qui servira également d'esplanade pour accueillir les grandes animations telles que le feu de la Saint Jean.
La réalisation de 4 loges avec sanitaires et douches, et de 2 locaux de stockage, qui seront invisibles depuis le site, car situés derrière le mur de fond de scène. Tout comme des sanitaires créés sous les gradins et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Sur les points les plus hauts du site, une plantation de pins d'Alep et de cistes accentueront le côté naturel de cet espace.
Par ailleurs, le pourtour de l'esplanade, de forme ovale, recevra des sorbiers et de la pelouse afin de faire le lien avec le côté urbain et la proximité du village.
Enfin, une mise en lumière des fronts rocheux et de la zone parking complétera ces dernières installations. Tout devrait être terminé pour l'été, afin de recevoir les Estivales 2004 !
Le montant de l'opération s'élèvera à 845 000 euros (5,6 millions de francs).

L'aménagement du Théâtre de Nature se poursuit afin d'améliorer l'accueil des spectateurs.

Les «Santonniers» sortent de terre

Ces logements accessibles et de qualité, situés au cœur du Logis Neuf voient enfin le jour, après de nombreuses difficultés : maîtrise du foncier, changement d'aménageur,...
La municipalité, toujours soucieuse d'intégrer l'habitat collectif à un environnement de qualité, a demandé à la société DOMICIL, en charge de la réalisation de cet ensemble immobilier, de ne pas excéder deux étages, et de prévoir des places de stationnement en sous-sol afin de préserver des aménagements aux abords des immeubles.

Afin de redynamiser le centre du quartier, un espace de 300 m² sera réservé au rez-de-chaussée pour des locaux commerciaux, répondant à la demande de la population et diversifiant les commerces.
Cet ensemble immobilier se composera de 7 T2, 15 T3 et 6 T4 et devrait se terminer au cours du dernier trimestre 2004.

Réaménagement du groupe scolaire du **Logis Neuf**

Le quartier du Logis Neuf est en pleine expansion et l'école de ce quartier est la plus importante d'Allauch. Le groupe scolaire du Logis Neuf est constitué d'un bâtiment traditionnel et de classes préfabriquées installées depuis longtemps. Afin de permettre aux petits Allaudiens de travailler dans des conditions optimales, ces bâtiments provisoires vont être détruits et des constructions nouvelles seront réalisées de façon à accueillir plus d'enfants, dans un confort et un environnement favorisant l'étude et la concentration.
Ainsi, sur l'emprise laissée libre par la démolition d'un ancien bâtiment préfabriqué, un bâtiment de classes élémentaires sera construit. Ce dernier sera composé de 4 salles de classes primaires avec sanitaires, d'une salle de repos dédiée au personnel et d'un local ménage.
Concernant la partie maternelle du groupe scolaire, une salle de classe sera aménagée à l'étage du bâtiment Rampal, une tisanerie sera créée, une buanderie sera installée, et les sanitaires seront équipées de WC supplémentaires. Dans un deuxième temps, toutes les classes préfabriquées seront détruites pour permettre la construction de 6 nouvelles classes. Enfin, la cour sera réaménagée et un préau à auvent sera installé. Les travaux débuteront au printemps et seront terminés, pour la première tranche, à la rentrée 2005. Dans un prochain «Allauch Actualités», nous reviendrons plus en détail sur ce projet.

Des tribunes télescopiques au gymnase F. TOMMASI

Des tribunes télescopiques pour le confort des spectateurs

Dans le cadre du programme de travaux de proximité subventionnés à 80 % par le Conseil Général, le gymnase Francis TOMMASI s'est vu doté de nouvelles tribunes télescopiques. Cette installation mobile apporte dorénavant tout le confort souhaité aux nombreux spectateurs qui viennent assister aux matchs de handball, de basket ou aux représentations gymniques. De plus, étant homologuée, elle permet l'organisation de rencontres officielles régionales et fera évoluer de nouvelles activités sportives. Coût des travaux : **85 000 euros**.

Le clocher de l'église Saint Sébastien restauré

277 000 € d'investis pour préserver notre patrimoine.

Datant de 1685, le clocher de l'église Saint Sébastien est unique dans la région, avec son décor de tuiles vernissées formant de larges motifs géométriques. L'état général de la maçonnerie et des pierres de taille nécessitait des travaux d'ordre purement technique. Une mise en valeur de l'édifice a également été effectuée durant l'année 2003 par des entreprises habilitées par les Monuments Historiques. Ces dernières font appel à de véritables artistes, notamment dans le cadre du Compagnonnage. Et l'église a retrouvé son aspect initial, après 9 mois de travaux, pour les fêtes de Noël.
277 000 euros ont été investis dans cette opération en partie subventionnée par le Conseil Général.

Des voies rénovées et embellies

Cette nouvelle année apporte, comme l'année précédente, son lot de voies rénovées et embellies. De nouveaux enrobés recouvrent les trottoirs de l'avenue de Vaterstetten au Logis Neuf, ainsi que le chemin de Bon Rencontre. On note également la réfection de chaussée des chemins de Sainte Euphémie, de Tardinaou, de Barbaraou, de la Bauquière, de Cassaou, des Pasquiers, du Vallon de l'Oule, du boulevard Enco de Pont. La place des Maurins a un nouveau revêtement en bi-couche, un ralentisseur de vitesse a été installé traverse de Pie d'Autry. Enfin, un parking a été créé sur le chemin de Garlaban, face à la Boule de Craie. La Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Communauté Urbaine a également établi une canalisation sanitaire dans la route d'Enco de Botte.

Globalement, plus de **200 000 euros** auront été investis dans les travaux de voirie depuis décembre 2003.

Le boulodrome du village réaménagé

A la demande des boulistes, des travaux d'aménagement pour améliorer le boulodrome Léopold Monge et ses environs ont été réalisés. Six luminaires ont été posés dans le chemin du Garlaban, près du poste de police ; un parking a été formalisé à l'entrée du boulodrome, le bâtiment abritant l'association de "La Boule de Craie" s'est agrandi. Enfin, le terrain de boules lui-même a subi un reprofilage. Chacun pourra "pointer" ou "tirer" dans les meilleures conditions.

Le boulodrome a fait peau neuve.

Centres Aérés pour les 3-12 ans : rien que du bonheur !

La qualité de vie s'apprécie dès le plus jeune âge à Allauch. Pour preuve, les 2 centres aérés de la commune, **"Les Petits Princes" pour les 3-5 ans et celui de "Saint Exupéry" pour les 5-12 ans**, ne désemplissent pas tout au long de l'année. L'équipe municipale a tout mis en œuvre pour proposer chaque mercredi de l'année scolaire et durant les vacances d'hiver, de Pâques, d'été et de la Toussaint, de nombreuses activités adaptées à chaque âge, dans un environnement exceptionnel.

mais revenons sur le déroulement de

la journée d'un pitchoun !

Dès 8 heures du matin, l'équipe pédagogique est prête pour accueillir les enfants et leurs parents. A partir de 9 heures, lorsque tout le monde est présent et que le portail ferme ses portes, chacun va participer avec son animateur à des activités manuelles ou sportives tournant toujours autour du thème du mois. Mais il est parfois indispensable de laisser la petite troupe se «dégourdir» à l'extérieur sous le regard bien sûr d'un animateur qui organise quelques jeux.

En fin de matinée, chacun passe un petit moment vers les lavabos, pour être propre avant de passer à table. Le déjeuner est un grand moment de complicité entre l'animateur et l'enfant. Il permet de tisser des liens, d'être à l'écoute, et de recueillir parfois des confidences.

Le repas terminé, un temps de repos est indispensable pour respecter le rythme de vie de l'enfant, grâce à des jeux de société ou de la lecture pour les grands.

Pour les plus petits, c'est le moment d'écouter une histoire ou de la musique douce. Et bien souvent, la sucette ou le «doudou» qu'ils ne quittent pas, les conduisent dans les bras de Morphée. Après ce temps calme, tout le monde a retrouvé son énergie pour faire un grand jeu, aller voir un spectacle à la bibliothèque ou faire une promenade à l'extérieur si le temps le permet.

A partir de 16 heures, chacun va chercher son petit sac à dos de la maison pour prendre son goûter. C'est aussi le moment de partager ses galettes ou ses bonbons avec les copains. Puis, on se fait une petite propreté et on retourne avec son groupe de vie et son animateur pour attendre le retour de papa ou maman.
En effet, les parents viennent chercher leurs enfants entre 17 et 18 heures auprès de l'animateur, ce qui leur permet de discuter avec l'équipe pédagogique.

Voilà une journée bien remplie ...

Et même si le grand air et les jeux sont très fatiguants, l'objectif a été atteint : créer, découvrir et épanouir les petits Allaudiens.

Coût réel d'une journée de centre aéré : 24€

Renseignements et inscriptions
le mardi de 16h à 19h
au centre Saint Exupéry,
av. Marcel Pagnol.
Tél : 04.91.07.18.77

Inscription spécial été

Dans le but de pallier aux problèmes d'attente, les inscriptions en centre aéré pour la période estivale du 5 juillet au 27 août se dérouleront en 2 temps :
1) Retrait du dossier d'inscription pour chaque enfant, les mardi 12 et 25 mai, de 16h à 19h, au centre Saint Exupéry, avenue Marcel Pagnol.
2) Vous rapporterez ces dossiers dûment complétés et accompagnés de toutes les pièces justificatives demandées, les mardi, jeudi ou vendredi du mois de juin de 14h à 18h au centre Saint Exupéry.
Attention : l'inscription ne sera prise en compte que si le dossier est complet.
Pensez à vos bons CAF si vous en bénéficiez ou à vous renseigner auprès de vos comités d'entreprise pour une éventuelle participation.

Clôture des inscriptions des centres aérés d'été le 25 juin 2004

Une équipe dynamique **à l'écoute** des enfants

Que ce soit pour les grandes vacances ou pour les mercredis durant l'année scolaire, l'équipe municipale est constituée d'animateurs et de deux directrices de centre diplômés. Les journées sont élaborées autour d'un thème qui change chaque mois et qui permet à l'enfant un enrichissement individuel par la vie en collectivité. Pour cela, l'équipe a tenu à respecter un rythme de vie qui répond à leurs besoins de jeux, de créativité et de découverte. Ainsi, en 2004, pour les 3 à 5 ans, un projet global sur les 5 sens va être développé de janvier à juin. En janvier, par exemple, le goût a été abordé avec la galette des rois, en février, la vue ou le toucher ont été perçus lors du carnaval, etc…
Ces projets incluent également un travail avec les structures allaudiennes. Ainsi, en juin dernier, tous les enfants sont allés à la découverte du village d'Allauch pour connaître ses origines, ses fêtes et ses traditions.
D'autres fois, ils assistent à un spectacle à la bibliothèque ou se réunissent tous ensemble pour faire la fête ou aller à la piscine.

Un mot d'ordre : **la sécurité**

Elle est primordiale lorsqu'on accueille des enfants. Par rapport aux autres communes, le nombre d'enfants par animateur est beaucoup moins important. **Le tableau ci-dessous est significatif :**

	Allauch	National
4 ans	1 animateur pour 5 enfants	1 animateur pour 8 enfants
5 - 6 ans	1 animateur pour 6 enfants	1 animateur pour 8 enfants
7 - 12 ans	1 animateur pour 8 enfants	1 animateur pour 12 enfants

Cet encadrement permet de faire des activités plus variées en toute sécurité. Les enfants sont accueillis de façon personnalisée et l'animateur est d'autant plus disponible que les enfants sont moins nombreux. Enfin la Direction Départementale des Interventions Sanitaires et Sociales (DDISS) délimite le nombre de places disponibles pour les tout petits (3 – 4 ans). L'enfant doit également être propre et autonome pour manger ou s'habiller.

la jeunesse tous azimuts

Mauricette DROUOT

Adjointe au Maire
déléguée à la Jeunesse

"La jeunesse c'est l'avenir. Nous nous devons donc de leur apporter les moyens de s'épanouir et de se développer dans les meilleures conditions. C'est la raison pour laquelle la municipalité mène différentes actions en leur direction : loisirs, formation, citoyenneté... Ainsi, les jeunes Allaudiens peuvent bénéficier d'outils pour préparer au mieux leur avenir."

Qui a dit que la jeunesse se laissait vivre ?

A Allauch, **motivations et énergie** sont les maîtres - mots de cette génération. Bien dans leur tête, et bien dans leurs baskets grâce à un environnement et un cadre de vie exceptionnels, ils sont néanmoins conscients que la solidarité n'est pas un vain mot et que l'avenir peut parfois être difficile si on ne choisit pas la bonne voie.

Un **Conseil Municipal Jeunes** dynamique

Depuis le 18 décembre 2002, date de leur élection, les membres du conseil municipal des jeunes d'Allauch ont déjà entrepris de nombreuses actions.

Loin de se reposer sur «leurs lauriers», ils ont déjà émis en ce premier trimestre 2004 le souhait de continuer les mouvements de solidarité envers des associations caritatives ou des personnes âgées.

Ainsi, **le 8 février, lors de la journée de reboisement dans les collines du Garlaban**, ils ont accompagné quelques enfants handicapés afin de les aider à planter un arbre.

Le dimanche 16 mai, le CMJ organise une "brocante jeunes" comme celle qui avait eu lieu à La Toussaint 2003. Une partie des fonds récoltés sera reversée pour favoriser le dressage de chiens accompagnant les mal - voyants. Enfin, dans un tout autre domaine, **le 5 juin les jeunes élus d'Allauch accueilleront d'autres conseils municipaux du département dans le cadre d'une journée rencontre.** Chacun pourra débattre des actions engagées pas son conseil, dans un cadre agréable et de façon conviviale.

Un **avenir** en point d'interrogation

Il n'est pas facile pour un collégien ou un lycéen de choisir la voie vers laquelle il se dirigera. La Maison de l'Emploi, en collaboration avec le Service de la Jeunesse organise deux fois par an un salon des métiers, de l'orientation et de l'apprentissage permettant aux jeunes de les aider à faire leur choix. Institutions, organismes d'apprentissage, écoles et lycées techniques présentent leurs formations et répondent aux questions sur l'orientation et l'avenir professionnel.

Le 3 avril, le Service Jeunesse a innové en proposant «les rencontres de l'orientation». En effet, outre les lycées d'enseignement général, technique et professionnel, ainsi que les CFA, plusieurs jeunes de 20 à 25 ans, en fin d'études ou ayant déjà un pied dans la vie active, ont fait part de leurs expériences et de leur différents parcours. Un dialogue s'est établi entre les 11-25 ans et cette rencontre aidera certainement les plus jeunes à choisir leur cursus.

A Allauch, la valeur n'attend pas le nombre des années, et la jeunesse allaudienne en est le parfait exemple.

Don d'organes
une seule personne peut sauver plusieurs vies

En France chaque année près de 10 000 personnes viennent augmenter la longue liste de malades en attente d'une greffe. Même si on constate une légère évolution du nombre de greffés, elle est malheureusement insuffisante faute de donneurs.
Victoria MONS, Conseillère Municipale déléguée aux Actions Caritatives et Humanitaires : "*Posséder sa carte de donneur c'est faire cadeau d'une nouvelle vie à tous ceux qui vivent dans l'inquiétude et l'angoisse. À cet effet, je lance un appel à la générosité des Allaudiens, qui comme moi, peuvent à leur tour redonner de l'espoir aux personnes confrontées à cette alternative*".
L'action menée par l'association "L'ESPOIR 13" se résume en quelques mots, informer, sensibiliser, convaincre. Sous la tutelle de l'E.F.G. (Etablissement Français des Greffes), l'association organise tout au long de l'année de nombreuses manifestations et interventions, notamment auprès d'établissements scolaires, pour mieux aider à la compréhension de la situation et promouvoir le don d'organes. Vu le caractère d'urgence dans le besoin de greffons, l'association recherche des bénévoles et des donneurs. Un acte gratuit et anonyme que vous serez prêts à faire cette année peut-être.

Pour toute information complémentaire :

Association L'ESPOIR 13 " TARA "
Quartier Ribas - 13120 GARDANNE
Tél. : 04.42.51.41.34 - 06.09.09.63.84

Etablissement Français des Greffes :
6, Place Daviel - 13002 MARSEILLE
Tél. : 04.91.56.52.17

Distribution des containers : mode d'emploi !

La ville d'Allauch a toujours investi d'importants moyens pour que nos rues soient propres. Elle a donc mis en place des containers pour les ordures ménagères. La distribution était gérée jusqu'au 1er janvier 2001 par les services municipaux. Depuis cette date, une société mandatée par la Communauté urbaine a la charge de cette distribution. Par conséquent, si vous désirez obtenir une poubelle, nous vous remercions d'adresser un courrier à Monsieur le Maire qui se chargera d'intervenir en votre faveur auprès des services communautaires. Afin de traiter dans les meilleures conditions votre demande, il est important que vos coordonnées soient le plus précis possible.

Monsieur le Maire
B.P. 27
13718 Allauch

Collecte de sang : une question de vie

Malgré les avancées de la science et de la technologie, le sang reste irremplaçable et ne peut être fabriqué artificiellement, il est donc capital de faire don de son sang et ce, régulièrement.
Pourquoi régulièrement ? Tout simplement parce qu'il ne se conserve pas longtemps (5 jours pour les plaquettes et 35 jours pour les globules rouges).
La moyenne des donneurs est de 4% par rapport à la population française. Quand on sait que chaque année trois millions de dons sont nécessaires pour la survie des malades et blessés, on peut alors parler de pénurie.
A Allauch, l'association "L'Amicale des Donneurs de Sang" a pour but la promotion des dons de sang. Les prélèvements sont planifiés avec le Centre de Transfusion Sanguine qui attend à chaque rendez-vous toujours plus de donneurs volontaires pour subvenir aux besoins de la médecine.

Des collectes de sang sont organisées les vendredis 14 mai, 23 juillet et 22 octobre 2004 de 8h00 à 13h00 Cours du 11 Novembre.
Soyez nombreux à accomplir cet acte de générosité qui nous concerne tous.

ASSEDIC : nouvelle adresse

Depuis le 15 mars dernier, Allauch dépend de l'antenne située dans le 12ème arrondissement de Marseille.
Vous pourrez également trouver tous les renseignements pratiques sur internet ***www.assedic.fr***

ASSEDIC
75, Avenue William Booth - 13012 MARSEILLE
Du lundi au jeudi : 8h30 - 15h00 et le vendredi : 8h30 - 12h30
Tél. : 0 811 01 01 13 - Fax : 04 91 44 42 34

La vente sauvage de véhicules sur les ronds-points est interdite

De plus en plus, les grands axes routiers de la commune ou les ronds-points se transforment en vitrine d'exposition pour la vente de voitures d'occasion. Nous vous rappelons que la vente sauvage de véhicules statiques en bordure de la voie publique est formellement interdite. Les contrevenants s'exposent à une verbalisation minimum de 35 euros. Alors dans l'intérêt de tous et pour que nos routes ne deviennent pas un grand marché de l'occasion, n'exposez pas vos véhicules à vendre sur la voie publique.

l'environnement au service de notre qualité de vie

Jean NAYA

Adjoint au Maire
délégué à l'Environnement

"Allauch dispose d'un patrimoine environnemental important. Nous nous devons de le préserver pour les Allaudiens mais aussi pour les générations futures. C'est la raison pour laquelle la municipalité mène des actions qui visent à atteindre cet objectif : journées de reboisement, maîtrise du Plan Local d'Urbanisme (ancien P.O.S.), travaux dans les collines… Lors des dernières inondations en décembre 2003, nous avons constaté à quel point le travail réalisé et un environement protégé nous ont évité une catastrophe malgré des conditions climatiques exceptionnelles".

Allauch se caractérise par la qualité de son environnement : **collines préservées, coupures vertes avec Marseille, urbanisation maîtrisée…** Autant d'éléments qui contribuent à la qualité de vie des Allaudiens. Mais cette préservation d'espaces naturels participe aussi à leur sécurité.
En effet, la Journée de Reboisement permet un entretien de nos massifs. La conservation de zone agricole évite que les administrés connaissent des inondations catastrophiques.

Voyons plus précisément, comment ces deux actions dépassent le simple cadre de la protection de l'environnement.

Journée de reboisement : entretenons notre patrimoine naturel

Le 8 février dernier s'est déroulée la 7ème Journée de Reboisement. Elle est devenue une tradition depuis le terrible incendie de 1997, où 1070 hectares de collines et de forêts avaient été ravagés par le feu. Comme chaque année, les Allaudiens, les associations et les partenaires ont répondu présent à cette manifestation et nous les en remercions.
L'ensemble de ces bénévoles participent à bien plus qu'une journée de reboisement. Ils apportent leur pierre à la sauvegarde de notre patrimoine naturel, au-delà à la sécurité des Allaudiens. En effet, après cette journée, les services municipaux et les équipes du Comité Communal Feux de Forêts (C.C.F.F.) arrosent régulièrement les plantations donc entretiennent nos massifs. Il est incontestable qu'il s'agit là d'un bon moyen de prévention contre les incendies. D'autant que les essences d'arbustes replantés tiennent particulièrement compte de notre environnement et des risques qui y sont liés.

inondations : les raisons d'une **catastrophe** évitée

De plus en plus, notre région connaît des inondations à répétition, catastrophiques et parfois même meurtrières, décembre dernier en a été un malheureux exemple. Malgré la proximité de Marseille, Allauch et les Allaudiens ont échappé aux caprices de la météo. Il faut chercher les raisons de cette catastrophe évitée dans la gestion pertinente du Plan Local d'Urbanisme (ancien Plan d'Occupation des Sols) et la réalisation de bassins de rétention dans les collines.

Les bassins de rétention sont des moyens de nous protéger des crues importantes

Les bassins de rétention ont montré leur efficacité

Les incendies de 1979 et de 1997 ont détruit une partie importante de la végétation et ont accru les risques d'inondation et de coulée de boue. Pour y remédier, des travaux de Restauration des Terrains Incendiés ont été engagés, ainsi que la réalisation de bassins de rétention aux Vallons des Gages, de Mordeau et des Escombes. Ils permettent de recueillir temporairement les eaux de ruissellement et matériaux divers (branches, détritus…) provenant du massif de l'Etoile. Ce sont autant de m3 d'eau qui n'arrivent pas jusqu'aux zones habitées. Ces ouvrages régulent le débit d'eau du massif et limitent la crue du Jarret.

Plan Local d'Urbanisme : un outil de lutte contre les inondations

Allauch a une superficie de 5030 hectares, dont près de 4700 hectares sont en zone non urbanisable. Cette situation a évité que les Allaudiens connaissent des inondations qui dévastent des quartiers entiers mais aussi la vie de familles qui perdent tout. Qu'en aurait-il été si les prévisions des instituts d'études (estimant dans les années 60, la population d'Allauch à 60 000 habitants en l'an 2000) s'étaient réalisées. Les inondations des dernières années se seraient révélées comme de véritables catastrophes pour de nombreuses familles allaudiennes. La vigilance et la pertinence des Maires qui se sont succédés ont permis une maîtrise du Plan Local d'Urbanisme (ancien Plan d'Occupation des Sols) et de contenir la pression démographique. Grâce à cette politique, les terres agricoles ont été sauvegardées et aujourd'hui, elles peuvent servir de bassins de rétention naturels.

Notre environnement est le gage de notre quiétude et de notre qualité de vie.

EN SAVOIR SUR...

...les chances de survie

Une belle progression du taux de survie des arbres plantés grâce à une bonne sélection des arbres à planter. En sélectionnant les espèces les plus résistantes, telles que les chênes verts, les filaires, les oliviers ou les érables, on a d'autant plus de chances de voir les collines allaudiennes reverdir rapidement .
Un choix pertinent des espèces à replanter et l'arrosage régulier des plants par le CCFF ont permis d'obtenir ce bon résultat.

LOCALISATION	ANNEE DE PLANTATION	TAUX DE REUSSITE
LA LIMACE	1998 , 1999	43 %
LA MACONNETTEE	2000 , 2002	59 %
BARRE DES TAULIERES	2001 , 2003	81 %

Chantal Previtera **l'or** au bout des doigts

Favoriser l'installation d'artisans, **qui fabriquent devant vos yeux les trésors que vous achèterez** : c'est l'un des axes que veut développer la municipalité pour redynamiser le village. Avec son caractère typiquement provençal, ses collines et ses moulins, Allauch a une vocation touristique naturelle. Il était logique de permettre le développement de ces ateliers où les artisans travaillent devant vous, vous proposant même parfois de vous initier à leur art.
C'est pourquoi, au fil des prochains numéros du bulletin municipal, nous vous présenterons **ces échoppes qui redonnent vie au village** et amènent les touristes à se promener le long des rues lors des nombreuses animations festives.

Andrée CAU
Conseillère Municipale déléguée à l'Artisanat

"Allauch a une vocation culturelle et touristique évidente. C'est la raison qui a amené, il y a quelques années, la municipalité à favoriser l'accueil d'artisans en les aidant à s'installer. Aujourd'hui, ils sont de plus en plus nombreux et nous continuerons donc notre effort. La nouvelle rubrique que nous vous proposons a pour but de vous faire découvrir ou redécouvrir ces artisans qui sont de véritables artistes".

Revenons sur le portrait d'un **artisan d'art**

Chantal PREVITERA s'est installée, il y a 6 ans, au 13 bis rue Fernand Rambert, dans le village, pour créer un atelier de bijouterie joaillerie. Après un parcours classique dans une école de bijouterie, puis un passage dans une grosse société et chez un revendeur de bijoux pour apprendre le métier, cette jeune femme allaudienne a décidé de se lancer dans l'aventure et de créer ses propres bijoux.
Chantal a choisi Allauch, non seulement parce qu'elle y vit, mais également pour sa qualité de vie et son cadre agréable. Son activité principale réside dans la création de bijoux à la demande, principalement des bagues en or ou argent. Mais elle vend également des pierres précieuses et répare les bijoux abîmés. D'une simple photo que le client apporte, elle peut créer une maquette en cire puis en plâtre sur laquelle elle coulera de l'or. Ainsi, elle réalise des œuvres uniques à la demande. Elle crée également, pour une clientèle fidèle, des bijoux dessinés par les clients ou inspirés par une pierre précieuse ou une perle. Si son objectif principal est de ne faire à terme que de la création, les réparations et le travail de la joaillerie lui permettent de progresser et de faire partager sa passion aux visiteurs.

S'étant installée avant la création de l'association "Artisans de Provence" en 2000, elle n'a pu bénéficier de l'aide que la commune apporte aux artisans qui s'installent, mettant un local à leur disposition et allégeant les charges financières pendant quelques mois. Mais elle a su s'attirer une clientèle fidèle, et les nombreuses manifestations allaudiennes amènent de plus en plus de touristes dans les ruelles du village, une clientèle potentielle importante pour ces artistes.

ATELIER PREVITERA CRÉATION
13 bis, rue Fernand Rambert
Tél. : 04 91 05 30 21

rendez vous sur www... @ Retrouvez tous les artisans sur **www.tourisme.allauch.com**

plan façade : un atout touristique

Allauch a naturellement une vocation touristique et culturelle : des collines protégées, un patrimoine sauvegardé, des fêtes traditionnelles… Depuis quelques années, la municipalité affirme cette vocation par la mise en œuvre d'équipements et d'une **politique d'embellissement des centres urbains :** création de la Maison du Tourisme, ouverture du Musée, accueil d'artisans d'art, mise en discrétion des réseaux électriques. Aujourd'hui, elle souhaite aller plus loin en lançant un plan façade. **De quoi s'agit-il ?**

Pas de tourisme sans un **cadre de vie** accueillant

Allauch accueille chaque année plusieurs milliers de touristes. Leurs motivations sont multiples : le caractère typiquement provençal du village, les fêtes traditionnelles, le patrimoine… La municipalité a renforcé cet attrait naturel par la réalisation d'équipements (Musée, Théâtre de Nature, Maison du Tourisme…) et par une politique touristique dynamique (accueil d'artisans d'art, embellissement des centres urbains…). Elle a agi dans de nombreux domaines relevant de sa compétence directe. Maintenant, un effort particulier doit être fait sur l'embellissement du cadre de vie et notamment les façades des rues où les touristes se promènent.

Des façaces propres, **une obligation**

La loi (article L132-1 du code de la construction et de l'habitation) oblige les propriétaires à faire le ravalement de leur immeuble : "Les façades des immeubles doivent être constamment tenues en état de propreté…". Dans le cas contraire, la commune peut mettre en œuvre une procédure contraignante pour les propriétaires réticents à entretenir leur patrimoine immobilier. C'est donc dans le cadre de cette loi que le Conseil Municipal a voté, le 20 janvier dernier, une délibération visant à mettre en place cette procédure.

Un plan façades, **comment ça marche ?**

La volonté municipale est d'embellir la commune et plus particulièrement les lieux touristiques. Pour cela, il est indispensable de procéder au ravalement des façades. Le Conseil Municipal lance donc une opération relative à leur réfection. La loi le lui permet en mettant en œuvre une procédure spécifique. Il convient, en premier lieu, de demander au Préfet d'inscrire sur une liste spécifique la commune d'Allauch afin qu'elle rende obligatoire le ravalement des façades. C'est l'objet de la délibération votée en janvier dernier.

Une fois cette opération effectuée, la municipalité déterminera le périmètre urbain concerné par le plan façade ainsi que la nature des travaux à réaliser. Il sera aussi précisé le délai imparti aux propriétaires pour les réaliser. **Il faut préciser que les propriétaires peuvent, pour rénover leurs facades, bénéficier d'aides et de subventions.** Si après notification aux propriétaires de leurs obligations, ils n'exécutent pas les travaux, la municipalité peut les faire réaliser à leur frais.

Le Plan Façade est un moyen contraignant pour embellir notre commune. Il ne fera que renforcer notre qualité de vie. Nous y avons donc tous à y gagner.

André JULIEN
Conseiller Municipal délégué
aux Comités d'Intérêt de Quartier

"Les Comités d'Intérêt de Quartier jouent un rôle charnière dans la politique de proximité voulue par la municipalité. Pour les aider dans cette tâche, Roland POVINELLI, Maire d'Allauch et Conseiller Général, a nommé 3 élus de quartiers pour être au plus près des Allaudiens et moi-même chargé des relations avec les Comités d'Intérêt de Quartier. Pour améliorer les relations des acteurs de cette politique de proximité, le Conseil Municipal a voté dernièrement une charte. Ne doutons pas qu'ainsi chacun pourra agir au mieux dans l'intérêt de tous".

les C.I.Q. au service des Allaudiens

Les Comités d'Intérêt de Quartier, adhérents à la Fédération des C.I.Q. d'Allauch, participent à la mise en œuvre de la politique de proximité qui est l'une des priorités de la municipalité : **être à l'écoute de chacun et répondre ainsi à leurs besoins.**
Trois élus de quartier et un conseiller municipal en charge des relations avec les C.I.Q., travaillent main dans la main avec ces comités afin d'être le relais de la municipalité auprès des Allaudiens.

Afin de consolider les relations entre les différents acteurs de la commune et de donner une plus grande cohérence à cette politique de proximité, une charte a été votée lors du conseil municipal le 20 janvier dernier.
Signée par le Maire, l'élu délégué aux C.I.Q., les trois élus de quartier, le Président de la fédération des C.I.Q. d'Allauch et chacun des Présidents des C.I.Q. cette charte officialise solennellement ces relations de confiance.
Dans une première partie, elle clarifie l'espace et le rôle de chacun pour une meilleure compréhension par les administrés, et dans un deuxième temps, elle liste les moyens mis à disposition des C.I.Q. par la municipalité (locaux, subventions, organisation de visites de quartier, …).

Revenons sur le rôle **de chacun**

Les Comités d' Intérêt de Quartier sont chargés d'entendre les doléances et les propositions des habitants portant sur les problèmes collectifs du quartier. Ils permettent de débattre et de faire remonter toutes les remarques concernant, par exemple, la voirie ou l'aménagement, auprès de l'équipe municipale.
Indépendants et apolitiques, ces comités sont structurés sous forme associative, et leurs responsables travaillent bénévolement et avec dévouement, dans l'intérêt de tous. Les 11 C.I.Q. d'Allauch sont regroupés au sein de la Fédération des C.I.Q. d'Allauch, dirigée par Monsieur Pierre BRECHENMACHER. Elle coordonne l'activité des C.I.Q. et dispose de moyens mis à disposition par la commune.

Les trois élus de quartier, quant à eux, sont les référents de leur quartier auprès de la municipalité. Ils reçoivent, lors de permanences, les doléances et les propositions des administrés, d'ordre privé et personnel. A la suite de ses permanences, l'élu transmet au Maire ces remarques afin qu'une réponse rapide puisse être donnée.
L'élu chargé de la coordination des C.I.Q., Monsieur André JULIEN, est l'interlocuteur privilégié des C.I.Q. Il joue le rôle de médiateur entre la municipalité et la Fédération des C.I.Q. et est une interface entre les différents acteurs de la commune.

EN SAVOIR PLUS...

La fédération des C.I.Q.

La fédération des C.I.Q d'Allauch coordonne l'activité des Comités d'Intérêt de Quartier. Le bureau et son Président, Monsieur Pierre BRECHENMACHER, effectuent un travail remarquable pour restructurer les bureaux des C.I.Q, mettre à jour les dossiers administratifs et dynamiser les différentes activités des comités.
Ils entretiennent un contact privilégié avec la municipalité afin de suivre l'avancée des projets sur chaque quartier de la commune, et restent en contact permanent avec l'élu délégué aux C.I.Q.
La Fédération édite également un journal, "la Gazette", tiré à 7 500 exemplaires, qui permet à chaque Allaudien d'être informé de ce qui se passe dans les différents quartiers et des actions de la fédération des C.I.Q.

Pierre BRECHENMACHER, Président de la Fédération des C.I.Q.

à la **découverte** de…

Pussy gel : la gourmandise naturelle

Antoine CROCE
Conseiller Municipal délégué au Développement Economique

"Pour préserver notre cadre de vie, Roland POVINELLI, Maire d'Allauch et Conseiller Général, a toujours refusé l'installation d'entreprises polluantes (visuel, sonore ou atmosphérique). Pour autant, il existe sur la commune des entreprises répondant à ces critères et dont le rayonnement dépasse les frontières d'Allauch. Pour vous permettre de les découvrir nous vous proposons cette nouvelle rubrique qui présentera à chaque fois une entreprise d'exception".

Actuellement, le parc d'activités de Fontvieille compte une trentaine d'entreprises, dont certaines exportent hors de nos frontières. Au fil des prochains numéros du bulletin municipal, nous vous présenterons ces sociétés, qui ne provoquent pas de pollution visuelle, sonore, atmosphérique,… et qui permettent une activité économique prospère dans notre commune, grâce au dynamisme de leur activité.
A l'approche de la chaleur estivale, nous vous présentons aujourd'hui **la société PUSSY GEL qui fabrique des bâtons glacés**, si rafraîchissants lorsque la canicule sévit.

Monsieur ARANEO travaillait chez un grossiste en confiserie lorsqu'il décida de créer sa propre entreprise.
En 1990, irrité de voir le marché des sucettes glacées envahi par les produits étrangers, il se lance et crée PUSSY GEL. Sa femme et ses deux filles se joignent à lui. La société démarre dans la maison familiale, mais bientôt les locaux sont trop étroits.

C'est alors, en 1994, que cette entreprise familiale décide de venir s'installer à Allauch : "Un endroit idéal, pas loin de Marseille et avec le charme des petites villes".
Le succès ne se fait pas attendre. Outre quelques grossistes de la grande distribution, ainsi que les petits commerces qui vendent des glaces en saison estivale, les enfants du lotissement voisin découvrent cette fabrique de glaces aux parfums "tous plus bons les uns que les autres", et de fil en aiguille, les mères viennent choisir les glaces préférées de leurs bambins, les recommandent lors des kermesses ou des manifestations sportives, et le bouche à oreille fonctionne à merveille.

CARTE D'IDENTITÉ
PUSSY GEL est une SARL
Créée en 1990
Emploie 9 personnes en pleine saison (de Mars à Septembre)
Fabrication et vente de bâtons glacés (création de 4 000 bâtons à l'heure)

Il faut dire que le produit est de qualité. Sans conservateur ni matière grasse, il se conforme aux normes françaises très strictes de l'alimentaire des glaces, et se démarque des produits étrangers par sa qualité et la gamme très étendue de ses parfums (du tutti-frutti au goût de Malabar, au caramel, en passant par la réglisse, l'anis ou le chlorophylle).
Par sa démarche de qualité et de service de proximité, PUSSY GEL a su se faire une place, bien au-delà des frontières allaudiennes, et promouvoir ce produit 100 % artisanal.

PUSSY GEL
Parc d'Activités de Fontvieille
Tél. : 04 91 05 21 43

Changement de propriétaires

• Pharmacie du Bocage

Le 16 janvier dernier, Monsieur le Maire a honoré de sa présence l'inauguration de la pharmacie du Bocage pour souhaiter la bienvenue à Messieurs TROPINI et WAROQUIER, les nouveaux propriétaires. Une équipe jeune et dynamique est là pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner. Vous y trouverez tous les domaines thérapeutiques (parapharmacie, diététique, cosmétique…) afin de mieux répondre à vos besoins.

1025, Av. du 7ème R.T.A.
Tél. : 04 91 05 33 30

• Traiteur GIAMBOTTA

Des plats de qualité, provençaux et italiens, c'est ce que vous propose le nouveau traiteur **Monsieur Laurent SBRIGLIO**. Possibilité de commander vos plats 2 ou 3 jours avant.

Ouvert du mardi au dimanche de 8h30 à 13h00.
26, Rue Frédéric Chevillon
Tél. : 04.91.05.75.93

• Restaurant La Bauquière

Le Restaurant La Bauquière connaît un nouveau propriétaire. En effet, **Monsieur David COHEN** vous propose dans son restaurant situé au pied du village, une cuisine traditionnelle et provençale. Egalement à votre disposition la piscine, le tennis et le boulodrome. Le restaurant est ouvert toute l'année uniquement le midi du lundi au vendredi, le week-end est reservé aux réceptions (mariages, séminaires,repas d'affaires).

Av Jean Giono
Tél. : 04.91.05.06.28

«Café Laurent» : un bistrot s'installe à Allauch

«Le Panorama» connaît un nouveau propriétaire. **Laurent GREGORI**, installé depuis le 3 janvier dernier, vous propose une formule petit-déjeuner, des sandwichs variés le midi, mais également pâtisseries, thés et surtout toutes sortes de cafés. Une fois par mois à lieu un «apéro concert» à thème (jazz, blues, …) ou évènementiel (St Patrick, 14 juillet...). Situé au cœur du village, le «Café Laurent» sera petit à petit entièrement rénové (décoration, mobilier, rénovation extérieur/intérieur) dans un style «café brun» . Si cela vous dit, Laurent vous invite aussi à découvrir son coin littéraire où vous pourrez consulter des ouvrages sur le miel, les vins, l'huile d'olive et autres. Le jardin (entièrement clôturé) sera également mis à votre disposition, un espace conçu pour les familles, où les enfants auront à leur disposition des jeux qui feront le bonheur des enfants et la tranquillité des parents. Quand le temps le permet, il fait bon s'installer sur la terrasse pour y déguster un café, un thé…Le tout dans une ambiance chaleureuse.

Ouvert tous les jours
sauf le lundi de 7h00 à 19h00
LE PANORAMA - Cours du 11 Novembre
Tél. : 04.91.07.20.53

«Aux Jardins d'Asie» : l'exotisme dans votre assiette

Si la cuisine provençale et française est variée, nous avons besoin parfois de mettre un peu d'exotisme dans nos assiettes. Les plats asiatiques sont tout indiqués à ce dépaysement culinaire. Si un midi ou un soir, vous avez envie de découvrir une gastronomie différente, **Philippe PHONG** vous accueille dans son restaurant «Aux Jardins d'Asie». Avec sa nouvelle carte, vous pourrez goûter des spécialités vietnamiennes, chinoises ou thailandaises. L'accueil est chaleureux et vos papilles seront enchantées par ces saveurs qui sentent bon l'Asie. Vous pouvez aussi faire le choix de rester à la maison et de profiter du service «plats à emporter». D'autant que dans ce cas vous profiterez d'une réduction de 10%. Désormais, avec le restaurant «Aux Jardins d'Asie» vous pouvez manger asiatique quand vous le désirez.

AUX JARDINS D'ASIE
593, avenue du Général Leclerc – Route du Logis-Neuf
Tél. : 04 91 68 16 18 – Ouvert 7jours/7 midi et soir.

Atelier de Dorure :

un métier d'art ancestral pour la restauration et la conservation du patrimoine

Sous l'égide de l'association «Artisans de Provence» **Joëlle YAGÜE DELOR** a ouvert son atelier de dorure en février dernier.
Diplômée doreuse ornementaliste, Joëlle prend soin du patrimoine que chaque époque nous a légué. C'est avec des professionnels reconnus et passionnés qu'elle a fait son apprentissage pour en sortir major de sa promotion. Une rencontre avec des Maîtres comme Alain VOLAIRE et Eugène CAORS (Allaudien depuis plusieurs générations) lui ont donné la passion d'un métier qui est unique. Ils ont su lui transmettre ce savoir-faire rare dont ils sont les gardiens, ce qui lui a permis de travailler dans des ateliers de prestige comme la Maison GOHARD à Paris.
Le métier de doreur ornementaliste prend toute sa valeur au XVII siècle. Depuis, les techniques utilisées ainsi que les outils ou les produits restent les mêmes.
Boiseries, tableaux, cadres, miroirs, mobiliers, sont là quelques supports sur lesquels Joëlle travaille. Plusieurs heures de travail sont nécessaires de la préparation jusqu'à la pose de la feuille d'or. Il faut tout d'abord une bonne analyse des volumes à restituer et une parfaite préparation de la surface. Des phases probatoires dont va dépendre la qualité de la dorure. Un véritable métier d'art qui demande beaucoup de précision et une parfaite maîtrise des techniques et qui reste exclusivement français.

Si vous avez un bien d'époque à restaurer, confiez le à Joëlle, elle saura comment lui rendre tout son éclat initial.

L'atelier est ouvert tous les jours de 10h00 à 17h00 sauf le lundi et le vendredi.

ATELIER DE DORURE
5, Rue des Moulins - 13190 Allauch
Tél. : 06.62.33.08.49
E-mail : joelley@free.fr

Futures mamans :

les bienfaits de la piscine

Grâce à l'eau, la femme enceinte retrouve une sensation de légèreté et de bien être. **Françoise CLEMENT MONTARD**, sage femme, propose de la gym prénatale en piscine. Des exercices faits en douceur pour une parfaite relaxation et détente de la future maman. A essayer également les séances de préparation à l'accouchement en piscine, une préparation importante car elle est aussi bien physique que psychologique.

- **Cours de gym prénatale**, dans le cadre des activités de la piscine municipale le samedi matin de 12h30 à 13h30, Tél. : 04.91.68.08.00
- **Préparation à l'accouchement en piscine** au Centre de Balnéothérapie LAVOREL le mardi et le jeudi après-midi, Tél. : 04.91.07.07.77
- **Renseignements complémentaires** : Françoise CLEMENT MONTARD, sage femme. Tél. : 06.13.90.28.60

Entreprise «Charles JOUVE» :

travaux en installation électrique

Créée depuis le 5 janvier, cette nouvelle entreprise propose tous travaux en électricité générale, sur toute la région. Rénovation, installation et mise en sécurité pour les particuliers, les commerces et les entreprises. **Monsieur JOUVE** vous fera un bilan précis et gratuit (Allauch et environs uniquement) sur l'état de votre installation intérieure ou extérieure. Les dépannages d'urgence peuvent être effectués sans prise de rendez-vous.

ENTREPRISE CHARLES JOUVE
Chemin des Rascous - Quartier la Garenne
Tél. : 06.20.82.56.26
e-mail : jouvecharles@hotmail.com

L'Auberge des Moulins

Diplômé du Lycée Hôtelier de Marseille, à 31 ans, **Jean-Philippe NICOLAO** réalise enfin son rêve : ouvrir son propre restaurant. Il accomplit sa passion avec ses deux associés, à savoir Jean-Pierre GUILLAUME chargé du service, lui aussi diplômé du Lycée Hôtelier de Marseille et Florence MOYSE, sa compagne chargée de l'accueil. Pour cet Allaudien né dans une famille attachée aux traditions, il était important de pouvoir ouvrir son restaurant à Allauch. Depuis le 15 mars, c'est chose faite.
Adepte de la cuisine traditionnelle, il est très attentif à la qualité des produits utilisés. C'est pourquoi il privilégie l'utilisation de produits frais et choisit de travailler avec les artisans allaudiens. Fort de son savoir, Jean-Philippe, assisté de son équipe, vous fera d'abord rêver avant de vous faire découvrir les plaisirs de la cuisine traditionnelle qui se mêlent aux arômes de la Provence. L'enjeu est de taille pour ce jeune chef qui espère un jour obtenir sa première étoile.

L'AUBERGE DES MOULINS
8, rue des Moulins - Tél : 04 91 68 74 99
Ouvert tous les jours (midi et soir)

Inscrire votre enfant *à l'école*

Pour les enfants nés en 2001, les inscriptions dans les écoles maternelles se font auprès du service Instruction Publique. A cet effet, les parents devront s'y rendre afin de constituer un dossier d'inscription pour la rentrée 2004/2005 .

Pièces à fournir :
- Livret de famille (original et photocopie).
- Dernière quittance E.D.F. (original et photocopie).
- Taxe d'habitation 2 003 (original et photocopie).
- Une enveloppe 23 x 16 timbrée à 0,69 euros et lib ellée.
- Assurance couvrant l 'enfant pour la responsabilité civile.

Si hébergement :
- Notification de la CAF (original et photocopie).
- Certificat d'hébergement.

Tout dossier incomplet sera refusé.

INSTRUCTION PUBLIQUE - 2, cours du 11 Novembre
Tél. : 04 91 10 48 47 - Fax : 04 91 10 48 12
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

rendez vous sur www... Téléchargez le dossier d'inscription sur :
www.allauch.com (rubrique école)

Halte aux épaves

sur la voie publique

La municipalité multiplie ses efforts pour faire d'Allauch une ville propre. Le résultat est plutôt satisfaisant. Pour autant, un certain nombre d'administrés peu scrupuleux n'hésitent pas à laisser des épaves sur le domaine public.
Une telle attitude nuit à la qualité de vie de chaque Allaudien. Pour éviter cela, la municipalité a mis en place un service permettant aux personnes propriétaires d'un véhicule à l'état d'épave de le faire retirer gratuitement. La voiture ne doit pas être une carcasse, mais bien une épave n'étant plus en état de rouler. Faire appel à la Police Municipale pour la retirer, évite au propriétaire des poursuites judiciaires : 416 euros de fourrière et un procès verbal de 35 euros. Pensez-y.

Pour en savoir plus :
POLICE MUNICIPALE
Chemin du Garlaban
Tél. : 04 91 10 49 07

Société des Excursionnistes Marseillais,

à la découverte de nos collines

Les collines d'Allauch sont, dès les beaux jours, prises d'assauts par des randonneurs. Parmi eux, nous retrouvons bien souvent quelques-uns des 1 200 membres de la Société des Excursionnistes Marseillais. Cette association, créée en 1897, propose à ses adhérents de parcourir les différents massifs de notre région. Chacun y trouvera le parcours adapté à son âge et à sa condition physique. Par ailleurs, les Excursionnistes Marseillais participent tous les ans à la journée de reboisement pour montrer leur attachement à nos collines.

Renseignements :
SOCIÉTÉ DES EXCURSIONNISTES MARSEILLAIS
Tél. : 04 91 84 75 52 ou www.excurs.com

Agence immobilière «PRESTIGES»

la gestion de votre patrimoine

Autour de **Madame Evelyne ORRU et Mademoiselle Isabelle JOURDAN** en charge de la transaction immobilière et de l'administration de biens, la nouvelle équipe de l'Agence "PRESTIGES" fête son premier anniversaire. Une équipe qui ambitionne de développer la gestion locative et le syndic de copropriété sur la ville d'Allauch, pour des prestations de qualité et de proximité.

5, Rue Jean Bordet
Tél. : 04.91.07.21.21 - Fax : 04.91.07.31.15
site internet : www.prestiges-immobilier.com

AZAD : un peu d'Arménie au cœur d'Allauch

De nombreux Allaudiens sont d'origine arménienne. Ils se retrouvent au sein de l'Association AZAD (liberté en arménien) afin de promouvoir la richesse d'une culture millénaire et ses liens historiques privilégiés avec la France. L'Arménie est un pays méconnu du grand public. Partons donc à la découverte d'une histoire vieille de 3 000 ans et d'une association motivée.

A la découverte d'un pays méconnu

Une histoire douloureuse

L'Arménie est marquée par une histoire tourmentée et émouvante. Depuis trois millénaires, les arméniens vivent sur leurs terres ancestrales, tantôt en position d'autonomie, tantôt soumis à d'autres peuples. Malgré les vicissitudes de la vie et les invasions, les Arméniens ont toujours reconstruit leur pays. En 1915, ils connaissent la plus grande catastrophe de leur histoire avec l'extermination de 1,5 million d'entre eux. De cette partie de leur histoire, il reste un combat permanent pour faire reconnaître le génocide et un lien très fort entre tous les Arméniens du monde. Une manière de nous rappeler qu'ils sont bien vivants.

Un pays essentiellement montagneux

L'Arménie est délimitée par la Géorgie au nord, par la Turquie à l'ouest, par l'Azerbaïdjan à l'est et par l'Iran au sud. 90% de son territoire se trouve à plus de 1 000 mètres d'altitude, associant hauts plateaux et massifs.

Située au contact de plaques tectoniques, l'Arménie est soumise à des risques naturels permanents, notamment des secousses sismiques et des éruptions volcaniques. Le climat est continental, avec des hivers froids et des étés chauds. Les pluies sont surtout au Printemps.

Carte d'Identité de la République d'Arménie

Capital : Erevan
Population : 3 336 000 habitants
Superficie : 29 800 km2
Indépendance : 23 septembre 1991
Monnaie : le dram
Religion principale : christianisme orthodoxe

AZAD : promouvoir la culture arménienne

L'Association AZAD regroupe une partie importante de la communauté arménienne d'Allauch. Son objectif est de promouvoir la culture arménienne à travers des conférences, la langue, la musique, l'histoire… Pour cela, les Arméniens de la commune participent dynamiquement à la vie locale : fête des associations, fêtes de la Saint-Jean, Téléthon, concert à la Salle François Mitterrand…

Martine CHAIX

Conseillère Municipale déléguée aux Jumelages et aux Relations Internationnales

"Le jumelage Allauch-Vaterstetten est une réussite depuis plus de 20 ans grâce à l'investissement des bénévoles de part et d'autre du Rhin. Le jumelage avec Vico Equense, ville italienne près de Naples, est en bonne voie et devrait se concrétiser prochainement. Depuis 1994, Roland POVINELLI, Maire d'Allauch et Conseiller Général, souhaite jumeler Allauch à une ville arménienne. Malgré la difficulté, nous travaillons dans ce sens avec l'espoir de voir aboutir rapidement notre projet".

Au début de cette année, le bureau de l'association a été en partie modifié et Mme Danielle TOGATHIAN en est devenue la Présidente. Gageons qu'avec son équipe, elle continuera à promouvoir et à défendre la culture arménienne avec cœur et dynamisme.

Roland POVINELLI : «en route vers le jumelage»

Roland POVINELLI a démontré à diverses reprises son attachement au peuple arménien. En 1998, le Conseil Municipal avait émis le vœu que le Sénat entérine le projet de loi voté par l'Assemblée Nationale, reconnaissant publiquement le génocide arménien de 1915. En 2000, il est l'un des premiers Maires de France à inaugurer une plaque commémorative sans ambiguïté : " A la mémoire des 1 500 000 Arméniens victimes du génocide perpétré par les turcs de 1915 ". Aujourd'hui, il veut aller plus loin en jumelant Allauch à une ville d'Arménie, un souhait qu'il a depuis 1994. Les premières démarches ont été engagées. Il s'agit d'un parcours qui peut s'avérer long. En effet, si l'échange culturel ne sera pas absent de ce partage, l'objectif est avant tout humanitaire et non pas d'assistanat : participation à la création d'une école, d'adduction d'eau… Nous ne manquerons pas de vous rendre compte de l'évolution de ce jumelage.

Le Consul Général des Etats-Unis

en visite dans une classe de CM2

Le 29 janvier dernier Monsieur le Consul Général des Etats-Unis, en compagnie de son attachée culturelle Mme STEINBACH, rendait visite aux enfants de la classe de CM2 B du Logis-Neuf.

A l'initiative de leur professeur, M. Martial SORIA, c'est avec des dessins, que cette année, les élèves ont choisi d'envoyer leur témoignage de soutien et d'amitié au peuple américain et tout particulièrement aux victimes du 11 septembre.
"Je vous remercie pour les dessins que vous avez envoyés à l'occasion de l'anniversaire des attentats du 11 septembre. Des œuvres simples mais remplies d'émotion qui m'ont énormément touché. Je tiens également à vous annoncer que tous vos dessins ont été exposés au Consulat". Ce sont par ces mots que Monsieur Leslie MCBEE, Consul Général des Etats-Unis à Marseille, a commencé son allocution.

Marqués par des images difficiles, ce sont des enfants profondément choqués qui ont pris la parole : "Nous espérons que plus jamais on ne reverra des choses aussi monstrueuses" "…beaucoup d'enfants ont perdu un papa ou une maman…" "…dites leur que nous pensons toujours à eux…".

Invités dans la résidence de Monsieur le Consul Général, à l'occasion de la fête du 4 juillet (fête nationale américaine), c'est toute leur sensibilité qui a été récompensée.

Merci Monsieur le Consul pour votre générosité.

Planète 13

découvrir le basket en liberté

Depuis plusieurs années, Planéte 13 fait étape à Allauch. Cette opération du Conseil Général connait un succès grandissant. Durant toute la journée du 26 mai, les jeunes allaudiens de 5 à 18 ans pourront s'affronter en 5 catégories d'âges dans des matchs de basket dans le meilleur esprit du sport. Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexe.

Renseignements :
Service de la Jeunesse - Place de la Pounche Tél. : 04 91 05 00 93

France Bleue Provence

à nos côtés depuis longtemps

Les différentes manifestations allaudiennes attirent chaque année de plus en plus de touristes, de visiteurs et de curieux. Pour nous aider à promouvoir ces animations, nous avons à nos côtés depuis de nombreuses années, les sympathiques animateurs de France Bleue Provence. Qu'il s'agisse des Festivités de Noël, et plus particulièrement du Marché de Noël, des foires ou encore des spectacles, France Bleue Provence en parle régulièrement et gracieusement sur son antenne. Une aide précieuse qui permet de faire rayonner Allauch dans tout le département. Merci à cette dynamique équipe. En écoutant France Bleue Provence sur le 103.6, vous aurez toujours une information de proximité et de qualité.

"Fragments d'éternité",
l'art de la mosaïque exposé au Musée

"Poum Tchak" ou le swing tzigane

"Ca va, ça vient" une belle histoire de femmes

"Lou Masqués" nous a raconté la "Véritable histoire de Don Quichotte"

L'arrivée du printemps honorée à l'occasion de la Fête aux Plantes et aux Fleurs

Journée Spéciale Formation

L'Entr'aide fête les rois

Défilé coloré pour le carnaval des écoles du logis-Neuf

Agenda

Avril - Mai - Juin

Avril

Du samedi 10 avril au 16 mai
Exposition temporaire photographique de Mickaël Sarfati, «regard sur la ville», au Musée d'Allauch.

Du 15 avril au 10 septembre
Inscription au grand prix de poésie de la ville d'Allauch, organisé par la Liro d'Alau et le Syndicat d'Initiative.
Renseignements : 04.91.10.49.20

Juin

Exposition à la bibliothèque sur la poésie.

Du samedi 5 au 13 juin
Exposition de peinture à la galerie du Vieux Bassin, organisée par les maisons de quartier de la ville d'Allauch.

Du vendredi 12 juin au 10 octobre
Exposition d'été au Musée d'Allauch, «Vierges et déesses».

Lundi 14 juin à 18h30
Café littéraire tout public : «loto poésie» par la compagnie Téatropéra, à l'espace François Mitterrand.

Du vendredi 18 au dimanche 27 juin
Fêtes de la Saint Jean, organisées par la ville d'Allauch, le groupe Saint Eloi et Lei Amis d'Alau.

Vendredi 18 juin, de 17h à minuit
Foire artisanale nocturne au vieux village.

Du samedi 19 juin au dimanche 4 juillet
Exposition de peinture contemporaine, à la galeire du Vieux Bassin, organisée par le syndicat d'initiative d'Allauch.

Lundi 21 juin
Fête de la Musique, organisée par la ville d'Allauch.

Samedi 26 juin, toute la journée
Festival de folklore, organisé par Lei Amis d'Alau, au Théâtre de Nature.

Mai

Exposition à la bibliothèque sur la Corse

Samedi 1er mai
• Fête des associations, organisée par la maison des associations, dans le vieux village.
• Fête du livre, organisée par la ville d'Allauch, dans le vieux village.

Dimanche 2 mai, toute la journée
Dans le cadre du Printemps des musées, journée portes ouvertes et animations sur le thème «Histoire, histoires».

Mercredi 5 mai à 14h30
Spectacle «O comme un œuf», par la compagnie des Loups (saison 13), à l'espace François Mitterrand.

Samedi 8 mai à 17h
Concert de musique classique par Isabelle Rieu (violon) et Yves Dargonnier (guitare classique), à la chapelle de Notre-Dame du Château.

Vendredi 14 mai à 20h30
Chansons polyphoniques Corses, par A. Vuciati, tout public, à l'espace François Mitterrand.

Du 15 au 31 mai
Salon de peinture, «exposition de printemps», à la galerie du Vieux Bassin, organisé par la Palette Arc-en-ciel.

Mardi 25 mai : Fête des voisins
Le 25 mai commence à devenir un rendez-vous incontournable de la convivialité et des rencontres. En 2003, 2.5 millions de Français ont participé à la fête des voisins. Cette année, cette opération s'inscrit dans le cadre de la journée de la fraternité. Toutes les initiatives seront les bienvenues pour associer les habitants de votre quartier à cette grande rencontre conviviale et citoyenne : l'occasion d'échanges entre générations, entre professionnels, entre usagers, entre Allaudiens…
La municipalité et les associations seront les relais d'information pour vous aider dans vos initiatives.
Alors, prenez vite rendez-vous avec vos voisins pour organiser une petite fête ou boire le verre de l'amitié.

Dimanche 23 mai, toute la journée
Foire artisanale et vide grenier, au vieux village, organisé par le comité des fêtes d'Allauch.

Dimanche 30 mai, toute la journée
Les peintres au fil des rues, organisée par la ville d'Allauch dans le vieux village.

Pour tous renseignements sur les manifestations : 04 91 10 49 20